



ACTUALITÉ DU DROIT DU TRAVAIL EN 2019/2020

Cette formation organisée tous les ans est animée par l'équipe de la Direction des Relations du Travail de la FEHAP. Elle permet aux participants de prendre en compte dans leur activité professionnelle l'ensemble des évolutions intervenues en droit du travail et d'adapter la gestion de leur établissement en conséquence. La formation est à jour de l'actualité la plus récente.

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions législatives, réglementaires, conventionnelles, jurisprudentielles et celles du secteur sanitaire, social et médico-social pour tous les champs du droit du travail, en 2019-2020
- Analyser et s'approprier les incidences de ces évolutions sur la gestion des établissements

CONTENU

Contrat de travail

- Le contrat à durée déterminée
 - L'employeur doit-il informer par écrit le salarié pour mettre fin à son CDD à terme imprécis pour remplacement de salarié absent ?
 - Y-a-t-il un risque de requalification en CDI lorsqu'un salarié a conclu de nombreux CDD successifs ?
 - Comment mettre en place des CDD multi-remplacements ?
- La période d'essai : les jours de RTT pris pendant la période d'essai prolongent-ils celle-ci ?

Congés et suspension du contrat

- Assouplissement des conditions de recours au congé de proche aidant et de présence parentale
- Création du congé de deuil pour le décès d'un enfant ou d'une personne à charge de moins de 25 ans

Crise sanitaire liée au Covid-19

- La responsabilité de l'employeur peut-elle être engagée ?
- Le Covid-19 est-il reconnu en maladie professionnelle ?
- L'actualité sur les dispositifs dérogatoires

Instances représentatives du personnel

- L'employeur peut-il fixer unilatéralement la mise en place du CSE sans ouvrir de négociations avec les syndicats ?
- Une erreur sur la date de convocation à une réunion de préparation des élections peut-elle entraîner leur annulation ?

Projet d'évolution de la CCN 51 : un parcours professionnel pour tous

Les mesures du « Ségur de la santé » transposables dans notre secteur

OETH

- Quelles sont les principales dispositions de l'accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur sanitaire et social associatif, dit « accord OETH » 2020-2022 ?

Formation professionnelle et développement des compétences

- Quelles sont les principales dispositions de l'accord sur la formation et le développement des compétences dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif ?
- Le développement des compétences des infirmiers : les IBODE, l'exercice infirmier en pratique avancée (IPA)

Rupture du contrat de travail

- Le licenciement : comment se calcule l'indemnité de licenciement d'un salarié qui a été en congé parental à temps partiel ?
- L'inaptitude : en cas d'inaptitude, l'avis du CSE peut-il être recueilli entre deux propositions de reclassement ?
- La rupture conventionnelle : l'employeur peut-il conclure une convention de rupture avec un salarié déclaré inapte ?

Prospective

- Actualité légale



17 et 18 novembre 2020



Île de la Réunion



632€

par personne



2 jours

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Bon niveau de connaissance de la réglementation de base



REMPLISSEZ
UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

OU



IMPRIMEZ
UN BULLETIN D'INSCRIPTION

PUBLICS

- Directeurs et adjoints
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- exposé
- supports pédagogiques
- échanges

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTE

- Sophie Nivière, Directrice adjointe des Relations du Travail